

Le Président

CIRCULAIRE A TOUS LES PHARMACIENS

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Pour faciliter l'application de la démarche qualité dans l'exercice officinal et améliorer le service rendu aux clients, l'Ordre des pharmaciens souhaite apporter aux pharmaciens d'officine qui s'occupent de la dispensation des produits pharmaceutiques un appui technique et réglementaire.

Afin de promouvoir la démarche qualité dans les officines de pharmacie, il a été mis en place en 2016 une Commission qualité regroupant l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de la profession pharmaceutique.

Cette commission qualité a élaboré un référentiel de bonnes pratiques de dispensation officinale de produits pharmaceutiques qui a été validé et dont nous sollicitons la normalisation à l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN).

A cet effet une enquête publique sera ouverte du 19 juin au 03 juillet 2017 afin que vous puissiez émettre vos observations sur l'avant-projet de normalisation et les envoyer à l'Ordre des pharmaciens par mail (ordrephcien@orange.sn ; ordrephie@gmail.com) ou par voie postale (BP 45050 Dakar-Fann)

Recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, nos confraternelles salutations.

P.O. Le président du Conseil national



P. J. :

- Draft final sur les bonnes pratiques de dispensation officinale
- Processus de démarche qualité dans les établissements de dispensation des produits pharmaceutiques
- Fiche d'intervention pharmaceutique

Destinataires

- Tous les pharmaciens du Sénégal.